

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE d' AIGUEZE
30760**Séance du **18 DECEMBRE 2018**Numéro de délibération **2018/41**

L'an deux mil dix huit
et le 18 Décembre
à 20 heures 30.

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de : CHENIVESSE Alain

Présents :

Mmes et Mrs CHENIVESSE Alain, LEFRANCOIS Patrick, VALIDIRE Bernadette, BASCLE
Charles, CHABOT Salud, COSTE Alain, ITIER Annie.

Absents :

Aude COSTA donne procuration à Charles BASCLE, M-C HERAUD donne procuration à Alain
CHENIVESSE, Rémi PEROLLET donne procuration à Patrick LEFRANCOIS.
Roland VINCENT absent.

A été nommé secrétaire :

Bernadette VALIDIRE

Objet de la Délibération**DENOMINATION DES RUES : AJOUT D'UNE VOIE**

Suite à la numérotation des voies et chemin de la commune en 2017, le Conseil Municipal
délibère et décide à l'unanimité des membres présents l'ajout d'un chemin sur la commune :

- CHEMIN DU SERRE qui débute au PK 6350 (RD 180-la Roquette-Route de St Christol
de Rodières) et se termine en limite de commune (direction Laval St Roman) sur une distance
de 128 mètres.

Fait et délibéré à AIGUEZE, les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Alain CHENIVESSE



Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture

publication

notification

le

21/12/2018

du

21/12/2018

du